

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 9 décembre 2019

**MUSEE DE L'HOTEL-DIEU - PRET DE DOUZE OEUVRES - CONVENTION
AVEC L'ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT PALAIS DE GENEVE**

NOTE DE SYNTHESE

Dans le cadre de l'exposition Nicolas Tarkhoff, impressions d'un peintre russe de Paris à Orsay, qui se déroulera au Musée de l'Hôtel-Dieu du 19 février au 23 août 2020, plusieurs prêts d'œuvres ont été demandés à d'autres institutions muséales comme le Centre National des Arts Plastiques (CNAP), le Musée André Diligent de Roubaix et L'Association des Amis du Petit Palais de Genève.

Cette dernière conserve une des plus importantes collections du peintre Nicolas Tarkhoff en Europe. Son fondateur, Oscar Ghez, est l'un des premiers à avoir collectionné le peintre dans les années 1960. Il a consacré un espace permanent dans le Musée et plusieurs expositions dans les années 1980. Cette collection possède donc une partie des plus belles œuvres du peintre.

L'exposition est la première rétrospective du peintre depuis 1986. Les prêts de l'Association des Amis du Petit Palais de Genève sont primordiaux pour garantir la pertinence du propos scientifique de l'exposition et offrir aux visiteurs la possibilité de découvrir l'œuvre de Nicolas Tarkhoff dans son entièreté, avec certaines toiles qui n'ont pas été montrées depuis les années 1980.

Les prêts d'œuvres conservées par l'Association des Amis du Petit Palais sont soumis à certaines conditions : la souscription de l'assurance du prêteur, le recours au transporteur du prêteur ainsi que la restauration de certaines œuvres afin qu'elles puissent voyager. Ces frais seront à la charge du Musée de l'Hôtel-Dieu. Les prêts sont toutefois concédés à titre gratuit et la reproduction des visuels des œuvres également. La convention de prêt à signer garantit le bon déroulé du prêt et permet d'engager les procédures financières (restaurations, assurances, transports).

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une convention entre la Ville et l'Association des Amis du Petit Palais de Genève pour le prêt de douze (12) œuvres de Nicolas Tarkhoff.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2002, acceptant l'appellation « Musée de France », pour le Musée de l'Hôtel-Dieu,

Considérant les conditions de prêt de l'Association des Amis du Petit Palais de Genève et la possibilité de conventionner avec la Ville,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention entre la Ville et l'Association des Amis du Petit Palais de Genève pour le prêt de douze (12) œuvres de Nicolas Tarkhoff.

Le Maire

Raphaël COGNET